

# LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

## BULLETIN

## BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

### LA RENTREE DES CLASSES

Tout prend fin dans ce pauvre bas-monde, même ces *chers vacances* ! C'est la loi : Tout ce qui a un commencement doit avoir une fin. Donc, les vacances achèvent, et l'heure annonçant la rentrée des classes va bientôt sonner au calran scolaire.

A cette occasion, nous croyons qu'il est bon de signaler à l'attention des parents qui nous font l'honneur de nous lire, un extrait d'un ouvrage très remarquable sur l'éducation. En voici le titre :

### DE L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

#### LE COLLEGE ET LES INSTITUTIONS

PAR

Le R. P. CHAMPEAU

PRÊTRE DE SAINTE-CROIX.

1 vol. in-12 de 296 p. Prix : 50 c.

En ouvrant ce livre, à la page 120, nous y lisons ce qui suit : *De la condition de pensionnaire, de demi-pensionnaire et d'externe.*

Comme ce titre est rempli d'actualité, nous citons l'article en entier :

« Les familles qui redoutent l'éducation publique, à cause du danger que les mœurs des enfants courent dans la plupart des établissements, se réfugient dans la demi-pension ou l'externat. L'avantage de ce système, on le voit, c'est de ne laisser leurs fils avec les autres jeunes gens que pendant certains exercices, et de les remettre chaque jour au foyer domestique.

« Que faut-il en penser ? C'est un moyen terme, qui n'a ni tous les dangers ni tous les avantages de l'éducation commune.

« Si la maison où vous envoyez votre fils n'est pas sûre, faites en sorte qu'il y passe le moins de temps possible ; c'est déjà trop qu'il y soit externe, car le mieux serait qu'il n'y allât pas du tout.

« Si l'établissement, au contraire, mérite toute votre confiance, je n'hésite pas à dire que la condition de pensionnaire est la meilleure ; et cela par toutes les raisons qui établissent l'incontestable supériorité de l'éducation publique, même au point de vue disciplinaire.

« La demi-pension a presque tous les inconvénients qu'on fait valoir contre les collèges sous le rapport des mœurs, avec la plupart de ceux qu'on reproche à l'éducation de famille. Car l'enfant n'est-il pas en contact avec ses condisciples pendant toute la journée ? et ne retrouve-t-il pas chez lui toutes les gâteries de la famille, avec leur cortège de distractions ? N'y rencontre-t-il pas, bon gré, mal gré, tout un monde auquel il devrait demeurer étranger ? Plus il en a été privé, plus il s'y livre avec ardeur. Il s'amuse et se couche tard, il dort longtemps et se lève peu matin. La dissipation et la mollesse sont déjà rentrées dans son âme, quand il retourne au collège. Pendant une partie de ce temps-là, les pensionnaires ont travaillé et progressé. S'il a de graves défauts de caractère et qu'il les ait contractés à la pension toute la journée, n'en est-il pas plus disposé le soir à se dédommager de cette contrainte ? Puis les jours de congé n'emportent-ils pas tout le fruit de l'austère discipline à laquelle des maîtres intelligents et fermes l'ont assujéti pendant la semaine ?

« Les pensionnaires ne connaissent point ces alternatives de travail et de paresse, d'application et de dissipation, de discipline et de relâchement. Leurs pensées sont rarement partagées par des préoccupations étrangères à leurs études ; ils sont tout entiers à leurs devoirs classiques. Quelle différence pour le succès ! Les congés mêmes ne dérangent pas leurs habitudes de régularité et d'application, parce que tout s'y passe dans l'ordre, et qu'ils sont d'ailleurs une sorte de récompense et d'encouragement. Les maîtres ne rencontrent donc aucun obstacle extérieur à l'action continue qu'ils exercent sur leurs âmes ; et n'est-ce pas surtout par cette unité d'action, par cette continuité et cette universalité de di-

rection, que l'éducation s'opère et produit des effets durables ?

« Ensuite, dans les petits séminaires et dans les maisons religieuses, qu'on nous permettra de regarder généralement comme les meilleures, les exercices journaliers qui vont le plus à l'âme des enfants et qui contribuent le plus à former leur cœur ont lieu le matin après le lever et le soir après les études, c'est-à-dire aux moments mêmes où les demi-pensionnaires sont dans leurs familles. Deux fois par jour donc, ces derniers seront privés d'un aliment spirituel jugé nécessaire ; ils iront perdre peut-être chez eux le peu de fruit qu'ils ont retiré de la vie commune, pendant le temps précis que les autres recevront les plus salutaires impressions.

« Loin de nous la pensée d'accuser les familles chrétiennes d'oublier leurs devoirs les plus sacrés, de mettre de la négligence dans les soins spirituels dus à leurs enfants et de contrarier volontairement la direction des maîtres ; les exceptions ne doivent pas être formulées en généralités. Mais qu'on nous permette d'exprimer librement ce que nous savons, ce que nous avons vu, ce qui se passe communément. Les maisons les plus paisibles, les mieux réglées et les plus édifiantes, ne laissent-elles pas de recevoir quelquefois des parois et des étrangers ? Peuvent-elles échapper à des dérangements inévitables et souvent très inopportuns ? N'arrive-t-il pas, comme nous l'avons déjà supposé dans le troisième chapitre, que les bruits du dehors y pénètrent forcément, et que les affaires de famille se compliquent des nouvelles diverses, qui viennent de la parenté, des connaissances, de la ville, du quartier ? N'y eût-il que les naissances, les mariages, les banqueroutes, les incendies ou les accidents nocturnes qui réveillent le voisinage, c'est trop pour des écoliers. Ajoutons qu'en tout ce mouvement d'hommes et de choses, il y a toujours quelque scandale, de mauvais exemples, enfin des sujets de réflexion peu édifiants. Les enfants voient des gens ignares et paresseux, qui n'en sont ni moins gras, ni moins gais, ni moins honorés ; ils entendent des hommes bien posés, comme l'on dit, qui n'ont pas honte de professer des maximes fort étranges et tout à fait contraires à celles du collège ; ils s'aperçoivent que le monde en général pratique très peu ce que les prêtres leur enseignent, et qu'ils peuvent acquérir de l'argent ou de la considération, en dépit des principes pronés par leurs maîtres, sans avoir beaucoup de science et beaucoup de vertu. N'avez-vous pas que c'est tout à fait la contre-partie de l'éducation chrétienne ? Rien n'est plus préjudiciable à ces jeunes âmes.

« Enfin il est peu de parents qui sachent se faire craindre et respecter assez de leurs fils, pour les corriger de leurs défauts et pour les contenir habituellement dans le devoir par une sage et ferme direction. Quelques pères y réussiraient, sans doute, s'ils avaient le loisir de s'en occuper et si de nombreuses affaires ne les tenaient loin de la maison. Mais combien de mères, surtout parmi celles qui n'ont pas le courage de mettre leurs enfants en pension, manquent absolument de la force et de l'habileté nécessaires pour élever des garçons ? Elles ne parviennent qu'à les gâter en les ménageant trop, ou bien à les ennuyer en les morigénant sans cesse, ou à les irriter en voulant les corriger, et enfin à les rendre Jéso-béissants et insolents, en prétendant les réduire par autorité : c'est alors que, fatiguées et désespérées, elles trouvent quelquefois dans leur chagrin le courage de les mettre complètement en pension.

« N'avons-nous pas vu cent fois de petits enfants, de six à dix ans, pousser à bout la patience maternelle et devenir de petits despotes intraitables, imposant opiniâtrement leurs caprices et régnant par la colère, les cris et les pleurs ? Leurs mères vaincues nous les amenaient, en avouant avec confusion qu'elles n'en pouvaient plus venir à bout, et les bonnes, souriant en arrière, laissaient éclater la joie qu'elles éprouvaient d'être débarrassées de ces petits lutins.

« A peine étaient-ils entrés au collège, placés parmi les autres et mis sous la main des maîtres, qu'ils devenaient aussi dociles et aussi souples que leurs condisciples. Quelquefois cependant, lorsqu'on les contrariait, ils voulaient essayer si l'ancien système de la maison paternelle ne

pourrait pas obtenir quelque succès : ils se mettaient à résister, à crier, à tempêter, à menacer de papa et de maman. Mais, comme ils reconnaissaient immédiatement que toute résistance était inutile, qu'il fallait céder et subir en outre une sévère punition, dont aucune larme et aucun menaçement ne pouvaient dispenser, ou les voyaient rarement recommencer. Que de fois au contraire n'avons-nous pas remarqué que ces petits espérances, doués d'un esprit précoce et d'une grande finesse, changeaient entièrement de tactique et devenaient plus gentils et plus aimables que la plupart des autres !

« Lorsqu'ils rentraient dans leurs familles, aux jours de sortie, on les trouvait de prime abord si changés qu'on était émerveillé. Mais, si le congé se prolongait, les anciennes habitudes revenaient ; et quelquefois dès le lendemain, si une épreuve trop forte s'était rencontrée, l'ange était redevenu démon. Il fallait ensuite plusieurs mois de pension pour assurer la persévérance de quelques jours, et plusieurs années pour rendre les grandes vacances supportables. C'est qu'il faut bien de la vertu à un enfant intelligent et volontaire pour renoncer, par pure conscience ou par grandeur d'âme, à des moyens qui lui ont si longtemps procuré l'empire et qui s'offrent d'eux-mêmes à lui tous les jours, pendant des semaines ! Au retour, nous recevions les doléances des mères : « Ah ! Monsieur, que les vacances m'ont paru longues et qu'il me tardait de les voir finir ! Mon fils a été charmant pendant les premières semaines ; mais il est retombé ensuite dans ses mauvaises habitudes, et je ne pouvais plus le faire obéir. Tout le bien que vous lui avez fait est à recommencer. — Eh bien ! nous recommanderons, » répondions-nous. L'enfant était déjà rentré dans l'ordre, et il n'y avait plus rien à lui dire.

« Les maîtres, qui apprenaient ces plaintes maternelles, ne pouvaient assez s'en étonner et les croyaient exagérées. Ils disaient tout bas : « Comment se peut-il qu'un enfant, si sage et si aimable chez nous, soit si difficile à tenir chez lui ? La cause en était toute entière dans la différence du régime. Tel est l'effet et l'avantage de la discipline. J'en pourrais citer cent exemples.

« Il n'en faudrait pas conclure néanmoins que tous les enfants difficiles chez eux sont doux et faciles chez nous ; car il en est malheureusement qui ne donnent pas à leurs maîtres les mêmes consolations.

« Ces alternatives de bien et de mal sont surtout remarquables chez les demi-pensionnaires et chez les externes, qui ne ressentent point l'action continue de la discipline. Combien d'entre eux sont simultanément très désagréables chez leurs parents et très aimables à la pension ! Trop semblables déjà à ces hommes à double face, qui montrent une exquise politesse dans leur commerce avec le monde et qui sont des tyrans domestiques dans leur intérieur, ces jeunes diplomates ont calculé et réglé leur double jeu : pour avoir au collège le bénéfice d'une excellente réputation et des bonnes notes, ils s'en font dociles à l'égard de leurs maîtres et charmants avec leurs condisciples ; mais ils s'en dédommagent à la maison paternelle, en se mettant à leur aise et en faisant toutes leurs volontés ; car là, croient-ils, ils n'ont rien à gagner et rien à perdre.

« Fâcheuse persuasion ! Jamais des pères et des mères ne devraient la laisser entrer dans l'âme de leurs fils et de leurs filles ; il faut qu'un enfant bien né mette au-dessus de tout le bonheur de leur plaisir. J'ai connu un petit garçon de huit ans, qui jouait à merveille ce double rôle. Irréprochable à la classe, comblé d'éloges et de récompenses, mais colère et impérieux à la maison, il se croyait si sûr de sa réputation auprès de ses professeurs, qu'il bravait toutes les menaces de sa mère : « Mon fils, lui disait-elle, je raconterai à ces messieurs toutes tes méchancetés, si tu ne te corriges pas ; je leur dirai que tu me résistes avec insolence, que tu bats ta petite sœur, que tu te mets dans des colères effroyables et que tu prononces les plus vilaines paroles. — Oh ! répondait-il avec un sourire dédaigneux, je ne crains pas du tout ce que tu pourras leur dire ; car ils ne le croiront point. » En effet, la chose paraissait vraiment incroyable ; sa malice allait si loin que le père et la mère en étaient aux expédients.

« C'est ainsi que l'écolier dont le caractère est difficile perd ordinairement dans sa famille les

bonnes impressions qu'il a reçues de la discipline ; et pourtant sa conduite au collège prouve qu'il est susceptible de correction. Je sais que tous les enfants ne sont pas aussi défectueux et que tous les parents ne sont pas aussi malheureux dans l'exercice de leur autorité. Mais combien ne se perdent pas sur le compte de leur fils, ou qui ont la force de déployer contre eux toutes les sévérités de la puissance paternelle, quand il le faut ! En général, d'ailleurs, ceux qui les gardent auprès d'eux sans motifs exceptionnels, le font par une tendresse excessive, source de mille faiblesses, qu'ils cherchent vainement à couvrir de beaux prétextes. Leurs fils sont les premiers à s'en apercevoir, et combien ne sont-ils pas habiles à l'exploiter ! Si nous osons aborder la nomenclature des gâteries, hélas ! trop communes à notre époque de mollesse et de sensualisme, nous écrivons le chapitre le plus pitoyable qu'on puisse imaginer, à la charge des mœurs domestiques. Mais le respect qui est dû à la dignité paternelle et à l'amour maternel retient notre plume ; il est des autorités et des choses si vénérables, qu'il faut craindre de les déconsidérer en signalant leurs erreurs ou leurs écarts. Ces détails sont tellement comiques de leur nature, qu'on ne saurait le révéler sans les livrer au ridicule.

« Les personnes qui tiennent à ne pas se séparer de leurs enfants donnent souvent pour raison le prix qu'elles attachent à l'esprit de famille, et la crainte qu'elles ont de le voir s'affaiblir par une absence prolongée. Nous permettrait-on de demander, à notre tour, ce qu'on veut dire par là ? L'esprit de famille est un cachet particulier d'esprit et de mœurs, qu'on veut conserver intact ? ou bien, n'est-ce pas plutôt l'affection mutuelle des membres de la famille, qu'on craint de voir se refroidir par l'éloignement ? Si l'on veut soustraire les enfants à l'esprit d'un collège, le bon sens dit, en effet, qu'il faut les y envoyer, si possible ; et si l'on tient à ce qu'ils conservent un genre particulier, qu'on appelle un cachet de famille, il vaut mieux évidemment les garder le plus possible au sein de la famille. Mais n'y a-t-il pas là un autre écueil également dangereux ? Ne s'expose-t-on pas à faire des jeunes gens qui ne soient pas de leur temps et qui n'aient point assez l'esprit de la société où l'on vit ? Est-ce prudent et sage ? Qui, si l'esprit du pays ou plutôt si celui du collège est mauvais ; non, si le collège est bon et si ces jeunes gens sont appelés à prendre une part active au mouvement de cette société. Car on peut être de son temps sans en prendre les vices ; et c'est précisément le problème que l'éducation chrétienne doit résoudre en faveur de la jeunesse. Tout bon collège doit offrir cet avantage.

« Quant aux affections de famille, qu'on suppose avoir besoin d'un contact incessant pour s'alimenter, ne sont-elles pas, au contraire, exposées à tous les inconvénients de l'ennui, des tracasseries, des froissements et du dégoût, par des rapports familiaux et continus ? Les frères et les sœurs, qui sont séparés momentanément par le séjour du collège et qui se retrouvent aux vacances et aux vacances, ne paraissent-ils pas infiniment plus heureux de se revoir et plus affectueux que ceux qui reviennent chaque soir au foyer domestique ? Ensuite n'est-il pas utile aux jeunes gens de faire connaissance et même de leur amitié avec des condisciples qui occuperont plus tard un rang distingué dans la société ? Qui s'est jamais aperçu vraiment que les liens de famille, quand ils sont sagement entretenus, cessent à souffrir soit d'un éloignement temporaire, soit des relations de collège ?

« Tout bien pesé, il nous semble que l'éducation se fait mieux dans un bon établissement public que dans la famille ; elle y est exempte de faiblesse, de lacunes, de tiraillements, d'oppositions, de caprices, et dirigée par des hommes plus expérimentés, plus fermes, plus aptes à leurs fonctions ; au point de vue des idées et des mœurs, elle a un horizon plus large et des habitudes sociales plus parfaites. En conséquence la condition de pensionnaire nous semble la meilleure, en thèse générale ; et les moyens termes ne peuvent être justifiés que par des motifs exceptionnels, dont les familles sont juges. C'est un droit que tout le monde leur reconnaît et devant lequel nous nous inclinons.

« Pour ne pas déroger à nos habitudes de franchise, nous avouons tristement qu'en dépit